

Les Journées du Patrimoine 12&13 septembre 2026

NOUVEAUTÉ 2026 : le Patrimoine se met en spectacle (12 juin - 13 septembre)

Journées
européennes
de
l'archéologie
(JEA)

12-14 juin 2026
Événement
d'ouverture

Événement
patrimonial
x

Événement
patrimonial
x

Journées du
Patrimoine
(JP)

12-13 septembre 2026
Événement de clôture

Les JP ?

Organisées depuis 1989, les JP ont pour mission de sensibiliser chaque citoyen au patrimoine wallon afin :

- d'inspirer,
- de divertir,
- d'enrichir culturellement le public au moyen de visites et d'ouvertures de sites patrimoniaux de qualité accessibles **gratuitement** à tout public.



A hand holding a knife against a blue-tinted background of wood and paper. The background is a close-up of a wooden surface with a vertical crack and some paper or wood shavings scattered around. The hand is holding the handle of a knife, with the blade pointing towards the left. The entire image has a strong blue color cast.

QUAND ?

Quand ?

2^e week-end de
septembre



Distillerie de Biercée, Thuin. © AWaP



TYPES D'ACTIVITÉS

Types d'activités

- ✓ L'ouverture d'un bâtiment ou d'un site
- ✓ La visite guidée = une visite en compagnie d'un guide sur un même site, intérieur et/ou extérieur, éventuellement en langue des signes LSF...
- ✓ Le circuit guidé = un parcours en compagnie d'un guide entre plusieurs sites (différents moyens de transports possibles : à pied, à vélo, à cheval, en voiture, en bus, en petit train...).
- ✓ Le circuit libre = un parcours non accompagné et libre entre plusieurs sites (différents moyens de transports possibles : voir ci-dessus).
- ✓ L'animation = expo, concert, chasse au trésor, ateliers pratiques, conférences, projections de documentaires, ateliers interactifs, spectacles...
- ✓ L'activité à destination des enfants : animation ou visite spécifique pour les moins de 12 ans.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Comment introduire un dossier d'inscription ?

Inscription en ligne via le site des Journées du Patrimoine sur la plateforme des organisateurs :

<https://organisateurs.journeesdupatrimoine.be>

Choix de l'événement
↓
Journées du Patrimoine

Date limite : 8 mars 2026.

Infos : www.journeesdupatrimoine.be

Plateforme des organisateurs <https://organisateurs.journeesdupatrimoine.be>



Wallonie patrimoine AWaP

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE EN WALLONIE

Journées du patrimoine en Wallonie

Me connecter

Vous n'êtes pas encore inscrit ?
Demandez la création d'un compte :

M'inscrire

Le site officiel de la Wallonie

v0.0.24



Pour compléter le formulaire, vous aurez besoin des informations suivantes :

- titre (du lieu, de l'activité ou...),
- descriptif (court) de ce qui sera proposé au public,
- horaires de l'ouverture et/ou des activités,
- activités proposées,
- infos utiles pour vous joindre/trouver (téléphone, email, site web joignables avant et durant les JP),
- adresses exactes de(s) activité(s),
- lieu(x) de rendez-vous et heures de ces rendez-vous,
- photos en bonne résolution (portrait et paysage, max. 3).

Comment se connecter à la plateforme en ligne ?

Première inscription d'un dossier sur la plateforme



Création d'un compte :

- Cliquez sur le bouton « **M'inscrire** » de l'écran d'accueil de la page accessible via l'adresse <https://organisateurs.journeesdupatrimoine.be>
- Ce bouton donne accès à un second écran qui vous permet de sélectionner une **création de compte** en tant que « Particulier » ou « Organisation »
- **Remplissez le formulaire** de demande de création de compte (encodez vos coordonnées) **et envoyez-le**
- **Réception d'un identifiant personnel via un mail générique** de la plateforme informatique créant tous les comptes du SPW (cela peut prendre un peu de temps et attention aux spams) : **AJPXXXXX** ou **EXTXXXXX** (valable pour toutes les inscriptions)
- **Création et confirmation d'un mot de passe via le lien Internet actif durant 1h** mentionné dans le mail d'identifiant

Comment se connecter à la plateforme en ligne ?

Après la première inscription sur la plateforme



Repartir du site <https://organisateurs.journeesdupatrimoine.be>

- Cliquez sur « **Me connecter** » depuis l'écran d'accueil
- **Insérez votre identifiant personnel et le mot de passe** que vous aurez défini.
- Vous avez alors accès à la page d'accueil de la plateforme d'inscription où vous pouvez cliquer sur « **Créer un dossier** ».
- Les écrans défilent au fur et à mesure **des plages à compléter** (les informations et les textes de présentation relatifs au lieu patrimonial, la demande de subvention et les commentaires éventuels).
- **Soumettez le dossier avec le bouton correspondant** quand tout est encodé

QUI PEUT ORGANISER ?

Qui peut organiser ?

Propriétaires privés, institutions publiques, membres d'associations ou Offices du Tourisme, professionnels du patrimoine ou amateurs passionnés..., **les organisateurs s'inscrivent aux JP** en rentrant un dossier.



Si celui-ci est accepté, **ils organisent des visites ou animations dans un site patrimonial pendant les JP** et deviennent donc des organisateurs des JP.

LE PATRIMOINE SE MET EN SPECTACLE

Le Patrimoine se met en spectacle

Les Journées du Patrimoine 2026 sont l'événement d'apothéose de la coupole estivale « le Patrimoine se met en spectacle ». Pour cette raison, il n'y a pas de thème cette année.

Une attention particulière sera donnée, en 2026, aux lieux exceptionnellement ouverts et aux lieux d'exception.

Mais, comme les années précédentes, **TOUT** le patrimoine est ouvert **GRATUITEMENT** aux Journées du Patrimoine.



CONDITIONS

TROIS conditions sine qua non pour introduire un dossier et participer aux Journées du Patrimoine 2026



Lieu d'activité
=
site patrimonial

➔ Intérêt patrimonial



Gratuité des activités
(ouverture, visites guidées,
animations pour adultes et
enfants)

➔ Accessibilité pour tous



Dossier
d'inscription
complet

➔ Avec textes et photos
(08/03/2026)

POSSIBILITÉ DE DEMANDER UN SUBSIDE

Des subventions peuvent être octroyées dans le cadre des JP (*)

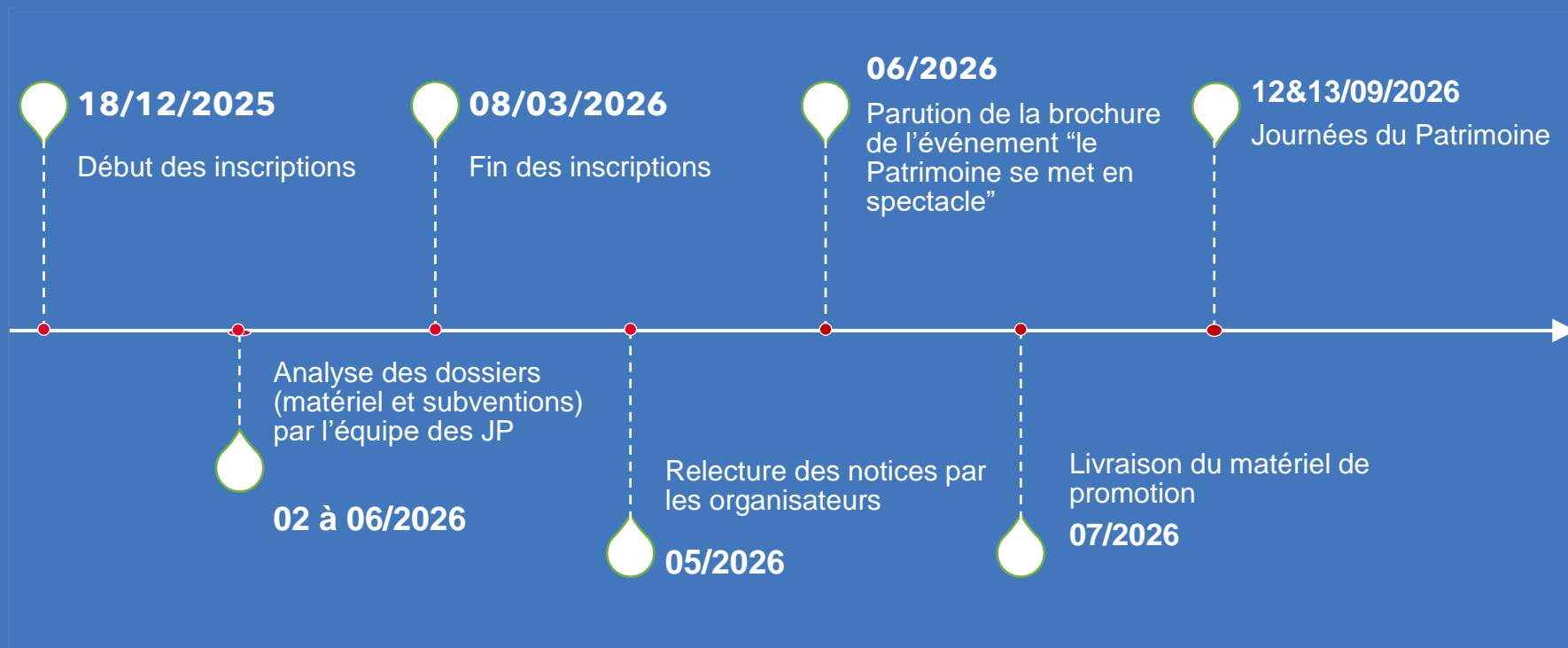
- 1) Guidage, réalisation d'animations et d'outils didactiques spécifiques aux JP... : max. 500 €
- 2) Encadrement du public : max. 100 €/jour donc 200 €



- Les subventions doivent être demandées => cocher les cases dans le formulaire
- Une seule demande de subvention (des deux types) par dossier/lieu patrimonial
- Infos : voir notre guide en ligne sur les subsides

RÉTROPLANNING

Journées du Patrimoine (JP)



Pour toute question ultérieure :

085/278 880

journeesdupatrimoine@awap.be

www.journeesdupatrimoine.be